

● La confidentialité des réponses est-elle garantie ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est respecté tout au long de la démarche.

Il garantit la confidentialité de vos réponses.

De plus l'enquêteur désigné pour vous enquêter est soumis au secret professionnel.

Par la suite, vos réponses seront analysées de manière **totale**ment anonyme, dans un but statistique et sans permettre de remonter à nouveau jusqu'à vous.

Enfin, sachez que toutes les données à caractère personnel seront supprimées à la fin de la réalisation de l'enquête.

L'enquête ne constitue pas une déclaration, vous n'aurez à signer aucun document et ne vous engagez à aucune action.



Pour toute question concernant cette enquête, vous pouvez contacter le Centre d'appels de la société **ALYCE** au 03 62 02 75 00

© Réalisation ADEUS - pictos : Flaticon et Noun Project

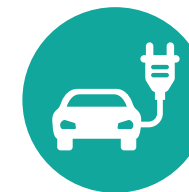


ADEUS

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

ENQUÊTE
MOBILITÉ
ALLÉGÉE

VOS RÉPONSES
FONT AVANCER
LA MOBILITÉ



Votre ménage a été désigné pour participer à l'enquête sur les déplacements des habitants du Bas-Rhin. Voici quelques précisions qui vous permettront de mieux comprendre l'importance de cette enquête et son déroulement.

● Pourquoi une enquête sur les déplacements ?

Cette enquête a pour but d'affiner la connaissance des pratiques de déplacements des habitants et d'en mesurer les évolutions. Cette connaissance permet aux autorités compétentes de disposer des données nécessaires pour **étudier les améliorations à apporter aux différentes offres de transport** : transports collectifs, circulation des automobiles, trajets à vélo et à pied. L'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est et l'Etat ont chargé l'ADEUS et la société ALYCE de la réalisation de cette enquête.

● Comment ça fonctionne ?

Cette enquête s'effectue **par téléphone, du 26 février au 25 mai 2019**, auprès **d'environ 5 000 ménages tirés au sort**. Les enquêteurs de la société ALYCE contacteront les ménages concernés à leur domicile et, si ceux-ci acceptent de participer, réaliseront l'enquête directement ou conviendront d'un rendez-vous téléphonique ultérieur.

Selon la taille des ménages enquêtés, une à deux personnes âgées d'au moins 5 ans seront questionnées durant **15 minutes maximum** chacune

sur **leurs pratiques de mobilité et les déplacements effectués la veille du jour de l'entretien**. D'autres informations générales seront également demandées : sur le profil des répondants et leurs habitudes de mobilité, sur le nombre de véhicules possédés et leurs principales caractéristiques, etc.

Dans les ménages comportant 1 ou 2 personnes de 5 ans et plus, 1 seule personne sera interviewée. 2 personnes, désignées par tirage au sort, seront interviewées dans les ménages de plus grande taille. Les enfants pourront naturellement se faire aider d'un adulte pour répondre.

● Pourquoi moi ?

La sélection des ménages se fait par **un tirage aléatoire** à partir de registres publics des logements, de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire. Si votre habitation en fait partie, vous ou un autre membre de votre famille serez interrogé.

● Est-il utile que je réponde ?

Oui, votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement au chômage, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez. Et même si vous ne vous êtes pas déplacé le jour de référence de l'enquête, vous êtes bien représentatif d'une situation particulière et il est donc **utile et important que vous répondiez**.